

5,23
SCORE DE CRIMINALITÉ

83^e sur 193 pays
27^e sur 54 pays africains
10^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

MARCHÉS CRIMINELS **4,77**

TRAITE DES PERSONNES	5,50
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	3,50
RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	1,50
TRAFIC D'ARMES	4,00
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	7,00
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	5,50
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	4,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	5,50
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	6,50
COMMERCE D'HÉROÏNE	2,50
COMMERCE DE COCAÏNE	5,50
COMMERCE DE CANNABIS	7,00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	5,00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	5,00
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	3,50

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ **5,70**

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	1,00
RÉSEAUX CRIMINELS	7,00
ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	7,50
ACTEURS ÉTRANGERS	7,00
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	6,00

4,50
SCORE DE RÉSILIENCE

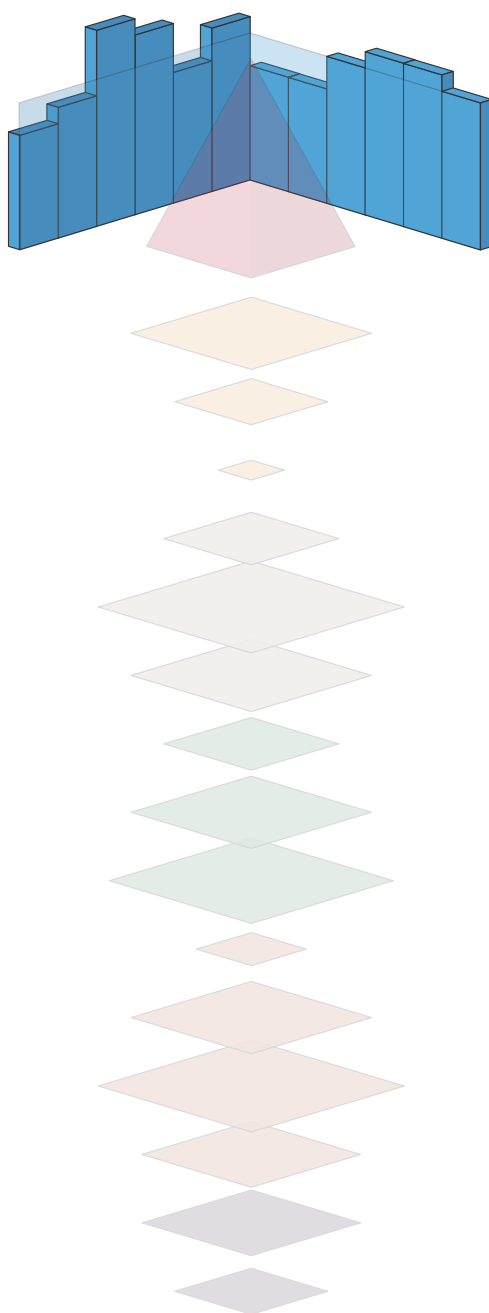


Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **TOGO**



4,50
SCORE DE RÉSILIENCE

114^e sur 193 pays
19^e sur 54 pays africains
7^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3,50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	4,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	6,00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5,50
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	4,00
FORCES DE L'ORDRE	5,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3,50
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	3,50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	4,50
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	5,00
PREVENCIÓN	5,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	4,50

5,23
SCORE DE CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS	4,77
ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	5,70

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes reste un problème important au Togo, le pays servant de source, de point de transit et, dans une moindre mesure, de destination pour les femmes et les enfants soumis au travail forcé et à l'exploitation sexuelle. La traite interne est plus répandue que la traite transnationale, et les enfants en sont les principales victimes. Des acteurs locaux sont impliqués et les réseaux criminels sont parfois modérément structurés. Les enfants sont souvent victimes de la traite à des fins d'exploitation dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière, tandis que les femmes sont victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Togo et, occasionnellement, vers d'autres pays africains. Les garçons togolais sont fréquemment victimes de la traite transfrontalière à des fins de travail forcé dans l'agriculture et la construction. Les communautés marginalisées dans le nord du Togo sont de plus en plus vulnérables à l'exploitation, notamment en raison de l'expansion des groupes extrémistes violents dans la région. Les victimes se voient souvent promettre la prospérité et le bien-être, mais se retrouvent contraintes à des mariages forcés et exploitées. Les campagnes de sensibilisation menées par le gouvernement ont toutefois contribué à réduire la tendance à la traite, en particulier à Lomé. Les victimes de la traite sur l'itinéraire Abidjan-Lagos transitent par Lomé. Bien qu'il existe plusieurs réseaux locaux de traite des personnes au Togo, la traite transnationale suit principalement cet itinéraire.

Le statut du Togo en tant que pays sans obligation de visa au sein de la CEDEAO diminue la prévalence du trafic d'êtres humains intrarégional. Les services des passeurs sont parfois contractés pour des voyages cherchant à quitter la région de la CEDEAO. L'implication des acteurs criminels comprend principalement le contact initial, la facilitation des paiements pendant le voyage et la mise en relation des passeurs avec les communautés le long de l'itinéraire. Les taux de chômage élevés et les conditions de vie difficiles ont poussé de nombreux Togolais, en particulier les jeunes, à chercher de meilleures opportunités à l'étranger. De nombreux jeunes Togolais ont émigré de manière irrégulière pour travailler dans le secteur de la construction dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Gabon, la Libye et la Guinée équatoriale. D'autres ont entrepris des voyages périlleux à travers le Burkina Faso, le Niger, le Mali, l'Algérie et la Libye pour atteindre l'Europe.

Le racket d'extorsion et le chantage à la protection sont considérés comme insignifiants au Togo, seuls des incidents sporadiques étant signalés.

COMMERCE

Le Togo ne figure pas parmi les principales plaques tournantes du trafic d'armes dans la région. Toutefois, le trafic d'armes a des itinéraires communs avec la traite des personnes et le trafic de drogue transnationaux, et les armes et les drogues sont souvent saisies dans les mêmes cargaisons illégales. Plusieurs navires immatriculés au Togo ont été impliqués dans le trafic international d'armes, ainsi que dans d'autres activités illicites telles que le trafic de cocaïne et d'êtres humains. Le Togo a connu une augmentation des attaques armées par des groupes extrémistes violents présumés dans le nord du pays, y compris des attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés. Ces acteurs armés sont probablement basés au Burkina Faso et traversent les frontières poreuses du Togo pour mener des attaques.

Le commerce de produits de contrefaçon, en particulier de produits médicaux, est très répandu et se développe à Lomé. Outre les produits médicaux de contrefaçon, le commerce illicite de produits médicaux légitimes est également omniprésent. Le port de la capitale sert de point d'entrée majeur pour les produits médicaux illicites provenant principalement d'Asie. Ces médicaments entrent souvent au Togo avec de faux labels de transit à destination des pays voisins, mais finissent par s'infiltrer dans les chaînes d'approvisionnement illicites à l'intérieur du pays. Si une part importante des produits médicaux trafiqués provient du Nigéria, des volumes substantiels entrent également du Ghana. Le marché des produits de contrefaçon s'étend au-delà des médicaments, les marchés locaux commercialisant divers produits. Les commerçants togolais d'Asigamé se spécialisent dans le textile, notamment dans les articles provenant d'Europe et des États-Unis. Des tissus wax bon marché et contrefaits en provenance de Chine ont récemment inondé le marché, accentuant la pression sur le commerce local du textile. En raison de l'évolution de la réglementation des importations au Nigéria, de nombreuses cargaisons destinées à Lomé passent en contrebande par ce pays, ce qui facilite encore la circulation des produits de contrefaçon.

Le trafic de cigarettes est très répandu au Togo, la majorité provenant de Chine et entrant dans le pays par le port de Lomé. Ces cigarettes arrivent souvent sous un régime de transit, contournant les contrôles des autorités portuaires, ce qui facilite leur détournement des chaînes d'approvisionnement légales. La consommation de tabac illégal a lieu principalement dans les zones rurales et à faibles revenus. Le marché illicite s'étend à des biens tels que les pièces détachées de motos et de véhicules, le commerce transfrontalier étant courant avec les pays voisins tels que le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso. Toutefois, une grande partie de ce commerce prend place dans le cadre de l'économie informelle plutôt que sur des marchés criminels.

organisés. Le Togo a mis en place un système fiable de suivi et de traçabilité, ce qui a entraîné une augmentation significative des recettes des droits d'accise.

ENVIRONNEMENT

La couverture forestière du Togo a considérablement diminué. Plus de la moitié des forêts ont disparu au cours des deux dernières décennies, ne laissant qu'un faible pourcentage de terres boisées. Les principaux facteurs contribuant à cette dégradation sont la demande croissante de terres agricoles, l'exploitation forestière illégale pour le bois de chauffage et la production de charbon de bois (les zones urbaines étant fortement tributaires de ces ressources pour la cuisine), et les pratiques d'exploitation forestière non durables. Le Togo a connu une forte augmentation de l'exploitation du bois de rose au cours des années 2010, mais cette activité a considérablement diminué, la Chine signalant des importations minimales de bois de rose en provenance de ce pays ces dernières années. Ce déclin peut être attribué à une diminution des stocks de bois de rose du Togo et au moratoire de 10 ans imposé par le gouvernement pour lutter contre l'exploitation illégale et excessive de cette espèce menacée.

Le trafic d'espèces sauvages, en particulier d'ivoire d'éléphant et de pangolins, reste un problème persistant au Togo. Le pays est une zone de transit pour les produits illégaux issus d'espèces sauvages en raison de l'accessibilité de ses ports et des forces de l'ordre inadéquates. Lomé est une plaque tournante du commerce illégal de l'ivoire, qui provient principalement de pays d'Afrique centrale tels que la République du Congo et le Gabon. Les réseaux criminels locaux, qui sont souvent liés à des réseaux plus importants dans le pays, sont impliqués dans le trafic de grandes quantités d'ivoire chaque mois, en utilisant des routes terrestres et des bus pour le transport. En outre, le commerce illégal de pangolins est très répandu, la viande et les écailles de l'animal étant vendues sur des marchés clandestins.

La criminalité liée aux ressources non renouvelables au Togo concerne principalement la contrebande de pétrole. Auparavant, l'or était introduit en contrebande au Togo pour être exporté en raison de la faible taxation de l'or dans le pays, mais ce phénomène n'a pas été documenté ces dernières années. D'importants volumes de pétrole et de carburant ont été passés en contrebande du nord du Ghana vers le nord du Togo au cours des dernières années, notamment lors des fermetures de frontières liées au COVID-19. Les réseaux criminels impliqués dans le trafic de pétrole se livrent également à la contrebande d'engrais chimiques. Aného, une ville proche de la frontière béninoise, est un point d'entrée important pour le carburant en provenance du Bénin et du Nigéria. Alors que les voies terrestres étaient auparavant privilégiées, les efforts accrus des forces de l'ordre ont déplacé une grande partie de l'activité de contrebande vers les voies navigables, de

petites embarcations, les pirogues, étant utilisées pour le transport de carburant via le fleuve Mono, le long de la frontière béninoise.

DROGUES

Le Togo reste un point de transit pour le commerce d'héroïne, la drogue étant introduite clandestinement dans le pays depuis l'Asie du Sud ou l'Amérique latine avant d'être acheminée vers l'Europe. Des ressortissants étrangers, principalement originaires du Nigéria et du Liban, soupçonnés d'avoir des liens avec de hauts fonctionnaires, ont été impliqués dans la facilitation de ce commerce.

Le Togo est également un pays de transit important pour le trafic de cocaïne, la drogue traversant ses frontières en provenance de divers pays en direction de l'Europe. La grande majorité des volumes transitant par le Togo entrent dans le pays par les voies maritimes de trafic. Le port de Lomé joue un rôle crucial dans cette activité illicite, la cocaïne étant souvent dissimulée dans des cargaisons légitimes, puis divisée en vue des étapes suivantes du trafic via divers itinéraires de transport. Certains hauts fonctionnaires sont soupçonnés de protéger ce commerce. La consommation de cocaïne au Togo est limitée et généralement associée au tourisme et aux personnes aisées.

En ce qui concerne le cannabis, des réseaux de trafic de drogue bien établis transportent la drogue à l'intérieur du Togo et à travers les frontières poreuses du pays. Si une partie du cannabis est cultivée au Togo, il est également introduit dans le pays en provenance du Ghana, un grand pays cultivateur.

Les drogues de synthèse telles que la méthamphétamine, le Tramadol et le diazépam sont fréquemment consommées et commercialisées au Togo. Des cargaisons de Tramadol en provenance d'Asie entrent par le port de Lomé avant d'être acheminées vers la région du Sahel.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Selon la police nationale, la cybercriminalité s'est rapidement développée au Togo au cours des dernières années, la pandémie de COVID-19 créant encore plus d'opportunités pour ce type de crime. Le gouvernement togolais a été accusé d'utiliser des logiciels d'espionnage pour surveiller l'activité des téléphones portables et accéder à des informations et du matériel sensibles, notamment les caméras et les microphones des téléphones, les fichiers stockés et les conversations d'activistes, de membres de l'opposition politique et de journalistes.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière, en particulier sous la forme de fraude fiscale, représente un défi important pour l'économie togolaise. Chaque année, le pays perd des millions de dollars

en raison des stratégies d'optimisation fiscale employées par les entreprises multinationales pour minimiser leurs obligations fiscales. La plupart de ces pertes fiscales sont attribuées aux grandes entreprises étrangères qui profitent du transfert de leurs bénéfices vers des paradis fiscaux. En outre, la fraude fiscale privée, par laquelle de riches Togolais cachent des actifs et des revenus non déclarés à l'étranger, contribue également aux pertes financières du pays. Les personnes politiquement exposées continuent d'exercer une influence sur l'attribution de marchés publics surévalués, en contournant souvent les procédures appropriées. L'absence de procédures adéquates de devoir de diligence quant aux clients, le respect insuffisant de la réglementation et l'absence de contrôle de la conformité créent un environnement propice à la fraude bancaire dans le pays.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Bien qu'il n'y ait pas de preuve concrète de la présence de groupes de type mafieux au Togo, des réseaux criminels plus petits ont continué à mener des activités illicites dans divers secteurs au cours des dernières années. Ces réseaux sont impliqués dans la contrebande, les ventes de contrebande, le trafic de stupéfiants, le commerce illégal d'espèces sauvages et le blanchiment d'argent. Bien que nombre de ces réseaux criminels soient locaux et opèrent en alliance avec des organisations criminelles plus importantes basées dans les pays voisins ou à l'étranger, on pense qu'ils ont des liens étroits avec les autorités nationales. Le trafic international de stupéfiants est principalement le fait de vastes réseaux criminels étrangers, tandis que les réseaux locaux se concentrent sur la production et la distribution de drogues de synthèse. Les acteurs criminels étrangers les plus actifs au Togo sont originaires d'Amérique latine, du Nigéria et du Liban, bien que la Chine soit fortement impliquée dans le trafic de pangolins.

Depuis la fin de l'année 2021, le Togo a connu un nombre croissant d'attaques, à la fois contre des positions militaires et des civils, menées par des groupes extrémistes violents présumés dans le nord du pays. Le nord du Togo, en particulier la ville frontalière de Cinkassé, est densément traversé par des routes de contrebande et de trafic. Si les liens entre les groupes extrémistes violents et les activités de trafic dans ces zones septentrionales restent nébuleux, les précédents observés ailleurs dans la région suggèrent que les groupes armés opèrent probablement en tant que consommateurs des chaînes d'approvisionnement illicites et qu'ils pourraient nouer des relations avec les réseaux de contrebande au fil du temps.

Des institutions informelles coexistent avec l'administration publique formelle dans le pays, créant une structure parallèle qui favorise un environnement propice aux pratiques de corruption parmi les acteurs intégrés à l'État. Des représentants de l'État de haut niveau ont été impliqués dans diverses activités illicites, notamment la corruption, le trafic de stupéfiants et le blanchiment d'argent. La corruption est profondément enracinée dans les secteurs public et privé, ce qui constitue un obstacle majeur aux investissements et au développement économique. En outre, en raison de la mauvaise administration de l'environnement économique togolais, il peut y avoir des opportunités de corruption pour les acteurs du secteur privé, même si une grande partie de l'activité économique est dirigée vers le secteur informel. Le port de Lomé est le principal vecteur de l'économie illicite au Togo et, bien que certaines de ses opérations appartiennent à l'État, la plupart sont gérées par des entreprises privées, y compris toutes les installations de conteneurs, ce qui réduit la capacité de contrôle et la transparence des opérations portuaires.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La gouvernance politique et administrative au Togo a fait des progrès significatifs, avec l'adoption de plusieurs nouvelles lois et politiques. La dématérialisation des procédures administratives est prometteuse pour réduire la corruption dans le secteur public, et le projet d'e-gouvernement a rendu les services de l'État accessibles en ligne. La gouvernance locale a été renforcée par la mise en place d'un système plus objectif pour déterminer le nombre de conseillers par région. De nouvelles lois concernant l'accès du public à l'information et les marchés publics visent à améliorer la transparence et la responsabilité dans l'administration

publique. Le pays a également adopté une stratégie nationale de lutte contre la corruption, qui vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel, la participation des citoyens et l'intégrité de l'administration publique. Toutefois, le manque de ressources pour lutter contre la corruption des fonctionnaires et des forces de sécurité reste un problème.

Le Togo participe activement à la coopération internationale en matière de sécurité régionale et a ratifié les principaux instruments internationaux de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme. Bien que le Togo dispose d'un cadre pour l'échange d'informations avec les autorités

douanières et fiscales étrangères, il n'a pas encore approché ses homologues étrangers dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude fiscale. Le pays a mis en place un cadre juridique pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption, en créant plusieurs institutions et groupes de travail, tels que la cellule de renseignement financier, les unités de lutte contre la traite des personnes et une haute autorité pour la lutte contre la corruption. Le pays a également élaboré des lois et des politiques dans le domaine de la sécurité numérique, bien que l'application effective de ces lois doive être améliorée. Bien que le Togo ait mis en place des cadres pour lutter contre le trafic illicite et la criminalité organisée, y compris un plan d'action national sur l'ivoire, les sanctions pour les crimes environnementaux restent faibles.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le Togo a amélioré les structures juridiques et institutionnelles mises en place pour lutter contre la criminalité organisée, avec le soutien d'organisations et de gouvernements internationaux. Une nouvelle loi d'organisation judiciaire a été introduite, qui prévoit la création de tribunaux de grande instance dans chaque région administrative, ainsi que de juges et de chambres d'application des peines. La loi a également introduit un double degré de juridiction en matière pénale et des chambres administratives au niveau de la haute cour. La mise en œuvre récente d'un système automatisé pour les casiers judiciaires a accéléré le processus judiciaire dans le pays. Ce système permet les demandes, les paiements et le traitement en ligne, ce qui rationalise l'efficacité du système judiciaire. Toutefois, le système judiciaire ne dispose toujours pas des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour garantir l'indépendance et la transparence. En outre, les peines sont presque toujours beaucoup trop légères pour être dissuasives et la corruption continue d'entraver le système de justice pénale du Togo, en particulier au sein des forces de sécurité et de l'appareil judiciaire. Les prisons togolaises sont surpeuplées et offrent une alimentation et des soins médicaux inadéquats, ce qui entraîne la prévalence de maladies qui devraient être évitables ou curables parmi les détenus. Le gouvernement togolais libère périodiquement des prisonniers pour remédier à la surpopulation, mais le processus n'est pas transparent.

Le Togo a fait des efforts pour augmenter le nombre d'unités de police à travers le pays, en grande partie en réponse aux menaces croissantes à la sécurité dans le nord, soulignant la reconnaissance par le gouvernement que les forces de sécurité et les forces de l'ordre doivent être renforcées. Toutefois, les forces de l'ordre togolaises sont confrontées à des défis, en raison d'une formation insuffisante. La traite des personnes reste un problème, l'implication de fonctionnaires et de forces de sécurité compliquant les processus d'application de la loi.

La stabilité, la tranquillité et l'intégrité territoriale du Togo sont reconnues depuis longtemps, ce qui a conduit à l'établissement de diverses institutions et banques régionales dans le pays. Cependant, malgré les efforts récents du pays pour renforcer sa présence militaire dans le nord, les attaques d'acteurs extrémistes violents de la région du Sahel se multiplient et constituent un risque sérieux.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Togo a renforcé son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en mettant en place diverses structures institutionnelles. Le nombre et la qualité des signalements de transactions suspectes se sont également améliorés. Toutefois, le pays doit encore renforcer ses capacités à faire appliquer les politiques et les cadres juridiques, ainsi que l'efficacité de son approche fondée sur les risques. Il est également nécessaire de créer des unités de police et des tribunaux dédiés exclusivement au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, et d'améliorer les capacités de saisie et de confiscation. La coopération internationale, y compris avec la France, vise à sensibiliser et à diffuser les compétences nécessaires à l'application efficace de la loi.

En outre, le Togo a mis en œuvre des réformes visant à améliorer le climat des affaires dans le pays, y compris l'adoption de lois pour réglementer la concurrence, la réduction des procédures et des coûts de création d'entreprise, la mise en place de guichets uniques et la numérisation de diverses procédures. Le gouvernement a également ratifié plusieurs traités visant à harmoniser le droit des affaires et à encourager l'adoption de règles modernes et communes permettant le recours à l'arbitrage pour le règlement des litiges contractuels. Cependant, la liberté économique au Togo n'est que partiellement libérale et il existe encore des barrières administratives et politiques à la croissance des investissements directs privés. Même lorsque les investissements privés sont autorisés, il existe des risques pour la capacité de réglementation économique en raison du manque de transparence administrative et judiciaire et de la corruption.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le Togo a pris des mesures pour renforcer sa capacité de protection des victimes en adoptant une loi sur l'aide juridique afin d'offrir un meilleur accès à la justice aux personnes économiquement défavorisées. Cependant, les niveaux globaux de protection des victimes sont encore insuffisants. Si certains enfants victimes de la traite des personnes ont accès à des centres d'accueil, ce n'est pas le cas pour la plupart des victimes adultes. En outre, il n'existe pas de soutien psychologique pour les victimes adultes, qui sont envoyées dans des centres humanitaires qui ne sont pas spécialisés dans le traitement des traumatismes.

Le gouvernement du Togo a pris des mesures pour lutter contre la traite des personnes, notamment en formant les responsables des forces de l'ordre et en améliorant la gestion des frontières. En outre, le gouvernement a créé un programme visant à aider les forces militaires à lutter contre le terrorisme et le trafic illicite, en particulier dans les zones frontalières poreuses. Le gouvernement a également lancé des campagnes de sensibilisation pour éduquer les citoyens sur les dangers de la traite des personnes, et les mariages forcés auraient diminué à la suite des campagnes de sensibilisation.

Malgré plusieurs lois qui protègent ostensiblement la liberté d'expression et de réunion pacifique, le Togo reste l'un des pires pays d'Afrique de l'Ouest en ce qui concerne la liberté des médias, les forces de l'ordre se livrant à des actes violents et d'intimidation pour décourager la couverture par la presse des manifestations de l'opposition. En outre, des poursuites judiciaires ont été engagées contre des journalistes dénonçant la corruption du gouvernement, et il n'existe aucune loi protégeant les lanceurs d'alerte, ce qui entrave la participation des médias aux efforts de lutte contre la corruption. Le pays dispose également d'un décret qui régit la coopération entre les ONG et le gouvernement, exigeant des ONG qu'elles alignent leur travail sur les priorités du gouvernement et qu'elles informent les fonctionnaires locaux de leurs activités.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.